

LES ENJEUX DE LA LOI ASILE ET IMMIGRATION 2023

EMPLOIS PRÉCAIRES ET REJET DES EXILÉ-ES



6 MARS 2023 - DE 18H À 20H

**EHESS - Salle ASI-08
54 Bd Raspail. 75006 Paris**

Avec

Maud Angliviel avocate, GISTI
Claire Rodier juriste, GISTI, Migreurop
Emmanuel Terray anthropologue, EHESS, LDH
Débat introduit et animé par
Claude Calame historien, EHESS, LDH

Informations

Événement organisé par les sections
EHESS, Paris 5/13 et Paris 14/6/7 de
la LDH
Contact : ehe@ldh-france.org
Adresse : 54 Bd Raspail, 75006 Paris

Les enjeux de la loi asile et immigration 2023 : emplois précaires et rejet des exilé-es

Il s'agira de se demander en quoi les dispositions prévues par la future loi, en modifiant le Ceseda, correspondent à une négation des droits fondamentaux, aussi bien individuels que sociaux, des personnes concernées, qu'il s'agisse de celles qui sont installées de longue date en France et y résident régulièrement, de celles qui sont contraintes à l'exil et qui tentent de trouver un refuge dans un pays de l'UE, singulièrement en France, ou encore des personnes migrantes qui, pour différentes raisons, n'ont pas obtenu de titre de séjour. Il est évident que ces deux dernières catégories se recoupent. S'y ajoute la précarisation des personnes, hommes et femmes, qui, pour satisfaire aux besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs dits « en tension » pourront accéder à un droit au séjour et au travail dont rien ne garantit la pérennité, cela au risque de redevenir des « sans-papiers » vivant sous la menace, renforcée par le projet de loi, d'être frappés d'OQTF.

Appel « Uni-es contre l'immigration jetable. Pour une politique migratoire d'accueil »

Signé par plus de deux cents associations parmi lesquelles la LDH

Le nouveau projet de loi Asile & Immigration du gouvernement conduit à une négation radicale des droits fondamentaux des migrant-es. Il a pour objectif de graver dans le marbre et de radicaliser les pratiques préfectorales arbitraires et répressives : systématisation des OQTF et des IRTF, dans la suite des instructions déjà prises pour augmenter les assignations à résidence et le nombre de Centre et Locaux de Rétention Administrative.

Le projet s'inscrit délibérément dans une vision utilitariste et répressive dont témoigne l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées. Les migrant-es sont déshumanisé-es et considéré-es uniquement comme de la main d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits "en tension". Alors que la dématérialisation prive de l'accès au séjour de nombreux étranger-es, le droit du séjour et le droit d'asile vont être encore plus restreints. Le projet prévoit des moyens pour empêcher d'accéder ou de rester sur le territoire, au lieu de les utiliser pour accueillir dignement celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique... Les droits protégés par les conventions internationales sont de plus en plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Les droits des étranger-es sont de plus en plus précarisés.

L'attaque s'inscrit dans l'agenda global du gouvernement : chômage, retraites, logement, santé...

En 2006 déjà, nous étions uni-es contre l'immigration jetable, nous appelons donc à nous mobiliser contre cette réforme qui, si elle était adoptée, accentuerait encore le fait que les étranger-es en France sont considéré-es comme une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir. Il est de la responsabilité de nos organisations, associations, collectifs et syndicats de réagir. Nous appelons à la mobilisation la plus large possible sur tout le territoire.